

POSTULAT

Make FC Villeneuve-Sport great again !

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Dans la tradition suisse de manière générale et vaudoise en particulier, un club de football est une institution communale à part entière. Fiertés locales, les équipes sont à la fois les ambassadrices de la localité et les meilleurs vecteurs d'intégration sociale, en particulier chez les jeunes.

A Villeneuve, le sentiment semble différent. Certes, le FC Villeneuve-Sports, fondé en 1921, a traversé des périodes difficiles au cours de son existence, notamment dans un passé récent. Néanmoins, l'engagement et la bonne volonté de son comité ont permis un redressement de la situation, tant financière qu'organisationnelle. L'augmentation significative (+33%) du nombre de juniors entre les saisons 2021-22 et 2022-23 dénote d'un attrait toujours plus grand. Le club compte aujourd'hui 120 joueurs junior. Un fort signal d'encouragement serait le bienvenu.

Or, la direction du club semble rencontrer des difficultés de communication et de coordination avec la commune. Plusieurs problématiques quant aux besoins du club, liés à sa croissance, se font sentir depuis peu et ne trouvent que peu d'écho auprès des autorités, par exemple :

- Non accessibilité du terrain en basse saison (herbe non synthétique)
- Détériorations fréquentes des filets de but, non remplacés par la commune
- Manque de vestiaires, accru par le nombre d'équipes mixtes en progression
- Mauvaise répartition des salles entre sociétés locales pour le jeu en intérieur
- Vétusté du bâtiment de la buvette

Compte tenu des défis qui attendent le club et de l'apparente nécessité d'une optimisation de l'utilisation des infrastructures sportives, j'ai l'honneur de déposer le présent postulat et d'inviter la Municipalité à :

1. Clarifier les responsabilités et compétences respectives du FC Villeneuve-Sports et de la commune quant à l'utilisation des installations de la Tronchenaz.
2. Etablir une feuille de route d'actions pour épauler efficacement le FC Villeneuve-Sports dans la recherche de solutions pratiques : vestiaires, locaux, horaires.
3. Repenser et optimiser la répartition des salles de sport entre les différentes sociétés utilisatrices, en tenant compte des besoins et des effectifs réels de chacune.
4. Inscrire ces solutions dans la continuité par le biais du projet de réaménagement de la parcelle prévue en lien avec le futur collège intercommunal de la Tronchenaz.



Dylan Karlen

Villeneuve, le 11 octobre 2023